REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie
=-=-=-=-=-=-=
MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE
=-=-=-=-=-=
SECRETARIAT GENERAL
=-=-=-=-=-=
DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES ET DU PATRIMOINE
=-=-=-=-=-=
SOUS-DIRECTION DU BUDGET ET DU FINANCEMENT
=-=-=-=-=-=
SERVICE DES MARCHES PUBLICS
=-=-=-=-=-=
BUREAU DES APPELS D'OFFRES
=-=-=-=-=-=

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland
=-=-=-=-=-=
MINISTRY OF PUBLIC HEALTH
=-=-=-=-=-=
SECRETARIAT GENERAL
=-=-=-=-=-=
DEPARTMENT OF FINANCIAL RESOURCES AND EQUIPMENT
=-=-=-=-=-=
SUB-DEPARTMENT OF BUDGET AND FINANCING
=-=-=-=-=-=
PUBLIC CONTRACTS SERVICE
=-=-=-=-=-=
TENDERS OFFICE
=-=-=-=-=-=

053/D/23-469

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°_____/DC/MINSANTE/CIPM/2026 DU _____

POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉNOVATION ET DE MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES DU CENTRE DES URGENCES DE YAOUNDÉ (CURY)

1. Objet de la Demande de Cotation

Dans le cadre de l'exécution du budget du Ministère de la Santé Publique, exercice 2026, le Ministre de la Santé Publique, Maître d'Ouvrage, lance une Demande de Cotation en procédure d'urgence pour la réalisation des travaux de rénovation et de mise aux normes des installations électriques du Centre des Urgences de Yaoundé (CURY), à la suite de l'incident électrique (début d'incendie) survenu le 30 juillet 2026 au TGBT de cette formation sanitaire.

2. Consistance des travaux

Les travaux, objet de la présente consultation, comprennent :

- **A. Travaux de rénovation des installations électriques :** fourniture et pose de deux (02) Tableaux Généraux Basse Tension (TGBT), de disjoncteurs de tête et de départ (compacts 400 A et 125 A, différentiels 125 A/30 mA), de jeux de barres cuivre 600 A, d'appareils de mesure de tension, de goulottes ; remplacement et renforcement des câbles d'alimentation (Cu 4x16, 4x25, 4x150 mm² et Al 3x240+N95 mm²) ; réalisation de fouilles et chemins de câbles ; remplacement du contacteur du séchoir de la buanderie ; installation d'un parafoudre ; renforcement de la mise à la terre des équipements ;
- **B. Prestations diverses et travaux associés :** études d'exécution et préparation du chantier ; plans conformes après travaux et manuel d'entretien ; transport et manutention du matériel ; réhabilitation de l'inverseur du groupe électrogène ; fourniture de gants d'isolation BT 1000 V et d'extincteurs à poudre ABC ; points d'éclairage extérieur par lampadaires solaires ; formation du personnel technique du CURY ; travaux de génie civil associés.

3. Allotissement

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de trente-six millions cinq cent trente-trois mille neuf cent sept (36 533 907) francs CFA TTC.

5. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trente (30) jours calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

6. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences et une expérience avérée dans la réalisation des travaux d'installations électriques basse tension (tableaux généraux, distribution, protection et mise à la terre).

7. Financement

Les travaux, objet de la présente consultation, sont financés par le BIP du MINSANTE, exercice 2026, sur la ligne d'imputation budgétaire n°60 40 412 1 33000008 0731 523316.

8. Mode de soumission

Les soumissions, objet de la présente Demande de Cotation, seront **exclusivement faites en ligne** via la plateforme COLEPS aux adresses https://www.marchespublics.cm et https://www.publiccontracts.cm. Aucune offre physique ne sera acceptée, à l'exception de la copie de sauvegarde et des originaux de la caution de soumission et du récépissé de la CDEC visés à l'article 12 ci-dessous.

8.1. Conditions préalables à la soumission en ligne : tout soumissionnaire doit être préalablement enregistré sur la plateforme COLEPS et disposer d'un certificat électronique délivré par l'ANTIC, conformément à la procédure décrite à la Pièce n°16 de la présente Demande de Cotation. La soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat de la demande de cotation.

8.2. Taille et format des fichiers à transmettre : les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- cinq (05) Mo pour l'offre administrative (Enveloppe A) ;
- quinze (15) Mo pour l'offre technique (Enveloppe B) ;
- cinq (05) Mo pour l'offre financière (Enveloppe C).

Les formats acceptés sont les suivants :

- format PDF pour les documents textuels ;
- format JPEG pour les images.

Chaque enveloppe (A, B et C) est transmise sous la forme d'un fichier distinct, signé électroniquement à l'aide du certificat électronique du soumissionnaire. Le soumissionnaire veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire, le cas échéant, la taille des fichiers à transmettre. Les documents scannés doivent être lisibles. Tout complément d'information à l'Autorité Contractante doit être envoyé en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses https://www.marchespublics.cm et https://www.publiccontracts.cm.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission timbré, daté et acquitté à la main, accompagné du récépissé délivré par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC), d'un montant de six cent quatre-vingt-quatorze mille cent quarante quatre (694 144) francs CFA, soit un virgule neuf pour cent (1,9 %) du montant prévisionnel TTC de la prestation, établi par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances dont la liste figure à la Pièce n°14 du présent Dossier de Cotation, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé entraîne le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10. Consultation du dossier de Demande de Cotation

Le dossier physique peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables à la Division des Études et des Projets du Ministère de la Santé Publique, Immeuble de la Santé, sis à proximité du siège de la Croix-Rouge Camerounaise à Yaoundé, dès publication du présent avis. Il est également téléchargeable sur la plateforme COLEPS.

11. Acquisition du dossier de Demande de Cotation

La version physique du dossier Demande de Cotation peut être obtenue à la Division des Études et des Projets du Ministère de la Santé Publique, BP : 15655 Yaoundé, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 50 000 FCFA payable au Trésor public. Le téléchargement du dossier est gratuit ; toutefois, la soumission est conditionnée par le paiement des frais d'achat du dossier.

12. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, devra être **exclusivement transmise en ligne** par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS aux adresses https://www.marchespublics.cm et https://www.publiccontracts.cm au plus tard le [illegible] à 11 heures, heure locale. Une **copie de sauvegarde de l'offre, enregistrée sur trois (03) clés USB**, sera également déposée aux mêmes date et heure au Service des Marchés Publics du MINSANTE, sis au rez-de-chaussée de l'immeuble de la Santé à proximité de la Croix-Rouge (Tél./Fax : 222 22 10 21), sous pli fermé portant la mention claire et lisible « COPIE DE SAUVEGARDE » ainsi que la mention ci-après :

« DEMANDE DE COTATION N° [illegible]/DC/MINSANTE/CIPM/2026 DU [illegible] EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉNOVATION ET DE MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES DU CENTRE DES URGENCES DE YAOUNDÉ (CURY). À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

Aux mêmes date et heure, le soumissionnaire déposera également au Service des Marchés Publics du MINSANTE l'**original de la caution de soumission et du récépissé de dépôt de la CDEC**.

La copie de sauvegarde doit être strictement identique à l'offre transmise en ligne. Elle n'est exploitée qu'en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS ou d'impossibilité de déchiffrer ou de lire tout ou partie de l'offre transmise en

ligne ; en cas de divergence, l'offre transmise en ligne fait foi. Après la date et l'heure limites de dépôt, la plateforme n'accepte plus aucune offre.

13. Recevabilité des offres

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- les offres non transmises en ligne via la plateforme COLEPS ;
- les offres transmises ou les copies de sauvegarde déposées postérieurement aux date et heure limites de dépôt ;
- les copies de sauvegarde sans indication de la référence de la consultation ;
- les offres dont les fichiers sont illisibles, corrompus ou ne peuvent être déchiffrés, sans copie de sauvegarde exploitable ;
- les offres dont la copie de sauvegarde n'est pas présentée sur trois (03) clés USB.

Toute offre incomplète au regard des prescriptions de la demande de cotation sera déclarée irrecevable, notamment en cas d'absence de la caution de soumission accompagnée du récépissé de la CDEC ou de non-respect des modèles des pièces du dossier Demande de Cotation.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera **en un seul temps et en ligne**. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières aura lieu le 22/12/2026 à 12 heures, via la plateforme COLEPS, par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINSANTE, dans la salle des réunions de ladite Commission, après déchiffrement des offres transmises en ligne. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée, même en cas de groupement, ayant une bonne connaissance du dossier ; ils peuvent également suivre la séance en ligne sur la plateforme COLEPS.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis. En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif, la Commission accorde un délai de quarante-huit (48) heures pour sa production, faute de quoi l'offre est rejetée.

15. Critères d'évaluation

15.1. Critères éliminatoires (non cumulatifs)

- dossier administratif incomplet ou pièces administratives non conformes après épuisement du délai de quarante-huit (48) heures, accordé par la Commission pour la production de la pièce concernée ;
- absence et/ou non-conformité de la caution de soumission timbrée, datée et acquittée à la main, délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé, accompagnée du récépissé de dépôt de la CDEC, dès l'ouverture des offres ;
- fausse déclaration, manœuvre frauduleuse ou pièce falsifiée ;
- offre non transmise en ligne via la plateforme COLEPS ou transmise hors délai ;
- absence de la copie de sauvegarde de l'offre sur trois (03) clés USB, ou copie de sauvegarde non conforme à l'offre transmise en ligne ;
- absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années ;
- absence des fiches techniques des fabricants (référence, provenance) pour l'un des matériels majeurs : TGBT et jeux de barres, disjoncteurs compacts 400 A et 125 A, disjoncteurs différentiels, câbles d'alimentation cuivre et aluminium, parafoudre, inverseur de source ;
- absence de la soumission, du bordereau des prix unitaires, du détail quantitatif et estimatif ou du sous-détail des prix ;
- absence d'un prix unitaire quantifié ;
- absence de la charte d'intégrité dûment remplie, datée et signée ;
- absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses sociales et environnementales dûment remplie, datée et signée ;
- non-satisfaction d'au moins 75 % des critères essentiels, soit moins de trente (27) « oui » sur quarante (37).
- Absence de capacité financière d'au moins dix-huit millions deux cent soixante-six mille neuf cent cinquante-quatre (18 266 954) francs CFA, soit 50 % du montant prévisionnel.

15.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/Non) sur la base des critères essentiels ci-dessous, détaillés dans la grille d'évaluation (Pièce n°4) :

- présentation de l'offre ;

- références de l'entreprise dans la réalisation de travaux similaires (installations électriques basse tension, TGBT, réhabilitation de réseaux électriques) exécutés au cours des trois dernières années (2023, 2024, 2025) d'un montant cumulé d'au moins vingt millions (20 000 000) FCFA, avec copies des marchés (1ère et dernière pages) et des PV de réception ou attestations de bonne fin ;
- personnel d'encadrement et d'exécution ;
- Attestation de visite des lieux et rapport de visite illustré par des photos, signé sur l'honneur ;
- méthodologie, organisation, planning d'exécution, plan d'assurance qualité et plan d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement ;
- moyens matériels ;
- fiches techniques et conformité des matériels proposés aux spécifications du CCTP ;
- preuve d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphés à chaque page, signés à la dernière avec la mention « lu et approuvé ») ;
- rapport de visite des lieux illustré par des photos et signé sur l'honneur ;

Seules les soumissions qui auront obtenu au moins 75 % de « oui », soit au moins trente (27) « oui » sur quarante (37), et qui ne tombent sous le coup d'aucun critère éliminatoire, seront admises à l'analyse financière.

16. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme aux critères de qualification administrative et technique et évaluée la moins-disante, en incluant le cas échéant les rabais proposés, conformément à la lettre n°000004/L/MINMAP/CAB du 29 juillet 2022.

17. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Études et des Projets du MINSANTE, sise à proximité de l'immeuble siège de la Croix-Rouge Camerounaise, BP : 15655 Yaoundé, Tél. : 222 221 030 / 222 222 899 / 222 224 283.

19. Assistance technique

Pour obtenir une assistance technique en cas de problème lié à l'utilisation de la plateforme COLEPS, bien vouloir appeler les numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse : dsi@minmap.cm.

20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation de pratiques, faits ou actes de corruption ou de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro **1517**, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) par SMS ou appel aux numéros (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, et l'ARMP aux numéros (+237) 222 201 803, 222 200 008, 222 200 009 et 222 206 043.

Yaoundé, le _____

Ampliations :

- MINSANTE/CAB ;
- MINMAP ;
- ARMP (pour publication et archivage) ;
- Président de la CIPM ;
- Service des Marchés Publics / MINSANTE ;
- Affichage (pour information) ;
- Chrono / Archives.



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie
=-=-=-=-=-=-=
MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE
=-=-=-=-=-=
SECRETARIAT GENERAL
=-=-=-=-=-=
DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES ET DU PATRIMOINE
=-=-=-=-=-=
SOUS-DIRECTION DU BUDGET ET DU FINANCEMENT
=-=-=-=-=-=
SERVICE DES MARCHES PUBLICS
=-=-=-=-=-=
BUREAU DES APPELS D'OFFRES
=-=-=-=-=-=

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland
=-=-=-=-=-=
MINISTRY OF PUBLIC HEALTH
=-=-=-=-=-=
SECRETARIAT GENERAL
=-=-=-=-=-=
DEPARTMENT OF FINANCIAL RESOURCES AND EQUIPMENT
=-=-=-=-=-=
SUB-DEPARTMENT OF BUDGET AND FINANCING
=-=-=-=-=-=
PUBLIC CONTRACTS SERVICE
=-=-=-=-=-=
TENDERS OFFICE
=-=-=-=-=-=

53/D13-469

NOTICE OF CONSULTATION FOR A QUOTATION REQUEST UNDER EMERGENCY PROCEDURE N°_____/DC/MINSANTE/CIPM/2026 OF _____

FOR THE RENOVATION AND UPGRADING TO STANDARDS OF THE ELECTRICAL INSTALLATIONS OF THE YAOUNDÉ EMERGENCY CENTRE (CURY)

1. Purpose

Within the framework of the execution of the 2026 budget of the Ministry of Public Health, the Minister of Public Health, Project Owner, hereby launches a Quotation Request under emergency procedure for the renovation and upgrading to standards of the electrical installations of the Yaoundé Emergency Centre (CURY), following the electrical incident (outbreak of fire) that occurred on 30 July 2026 on the main low-voltage switchboard of the said health facility.

2. Scope of works

The works include: (A) renovation of the electrical installations: supply and installation of two main low-voltage switchboards (MLVS), moulded-case and residual-current circuit breakers, 600 A copper busbars, voltage meters and cable trunking; replacement and reinforcement of supply cables; trenches and cable routes; replacement of the dryer contactor; surge arrester; reinforcement of equipment earthing; (B) miscellaneous services: execution studies and site preparation, as-built drawings and maintenance manual, transport and handling, rehabilitation of the generator change-over switch, insulating gloves, ABC powder extinguishers, solar street lights, training of technical staff and associated civil works.

3. Lots

The works are in a single lot.

4. Estimated cost

The estimated cost of the operation after preliminary studies is thirty-six million five hundred and thirty-three thousand nine hundred and seven (36,533,907) CFA francs, all taxes included.

5. Execution period

The maximum execution period is thirty (30) calendar days from the date of notification of the service order to start the works.

6. Participation

Participation is open, under equal conditions, to companies governed by Cameroonian law with proven skills and experience in low-voltage electrical installation works.

7. Funding

The works are funded by the Public Investment Budget (PIB) of the Ministry of Public Health, 2026 financial year, budget head n°60 40 412 1 33000008 0731 523316.

8. Submission method

Bids shall be submitted **exclusively online** through the COLEPS platform (https://www.marchespublics.cm and https://www.publiccontracts.cm). Bidders must be registered on COLEPS and hold an electronic certificate issued by ANTIC (see Document n°16). Maximum file sizes: five (05) MB for the administrative bid, fifteen (15) MB for the technical bid and five (05) MB for the financial bid; accepted formats: PDF for text documents and JPEG for images. Each envelope (A, B, C) shall be sent as a separate, electronically signed file; bidders shall use compression software where necessary. No physical bids will be accepted, with the exception of a backup copy and the originals of the bid bond and the CDEC receipt, as referred to in Article 12 below.

9. Bid bond

Each bidder shall include in its administrative documents a stamped bid bond, dated and receipted by hand, together with the receipt issued by the Deposits and Consignments Fund (CDEC), of an amount of six hundred ninety-four thousand one

hundred forty-four (694,144) CFA francs, equivalent to one point nine percent (1.9%) of the estimated amount inclusive of taxes, issued by a first-rate bank or financial institution approved by the Ministry in charge of Finance (list in Document n°14), valid for thirty (30) days beyond the original bid validity date. Failure to provide it shall lead to the outright rejection of the bid.

10. Consultation of the file

The file may be consulted free of charge during working hours at the Studies and Projects Division of the Ministry of Public Health, near the headquarters of the Cameroon Red Cross in Yaoundé, and downloaded from the COLEPS platform.

11. Acquisition of the file

The physical version of the Quotation Request may be obtained from the Studies and Projects Division of the Ministry of Public Health, P.O. Box 15655, Yaoundé, upon publication of this notice, against payment of a non-refundable fee of 50,000 CFA Francs to the Public Treasury. The document may be downloaded free of charge; however, submission of a bid is conditional upon payment of the document purchase fee.

12. Submission of bids

Bids, written in French or English, shall be submitted exclusively online on COLEPS not later than _____ at 11 a.m., local time. A backup copy of the bid saved on three (03) USB keys shall be deposited at the same date and time at the Public Contracts Service of the Ministry of Public Health located on the ground floor of the Santé building, near the Red Cross (Tel./Fax: 222 22 10 21), in a sealed envelope clearly marked "BACKUP COPY" and bearing the reference of the Quotation File and the words "TO BE OPENED ONLY DURING THE BID OPENING SESSION", together with the originals of the bid bond and of the CDEC receipt. The backup copy shall be identical to the online bid and shall be used only in case of malfunction of the platform or if the online bid cannot be decrypted or read. In the event of a discrepancy, the bid submitted online shall prevail. Once the submission deadline has passed, the platform will no longer accept any bids.

13. Admissibility of Bids

Bids shall be deemed inadmissible by the Contracting Authority if:

– they are not submitted online via the COLEPS platform;

– they—or their backup copies—are submitted after the established submission deadline (date and time);

– the backup copies do not indicate the reference number of the Quotation File;

– the bid files are unreadable, corrupted, or cannot be decrypted, and no usable backup copy is provided;

– the backup copy is not submitted on three (03) separate USB flash drives.

Any bid that is incomplete with respect to the requirements set forth in the Quotation Request shall be declared inadmissible—specifically in cases where the bid bond accompanied by the CDEC receipt is missing, or where the templates provided in the Quotation File have not been followed.

14. Bid opening

Bids shall be opened in a single phase and online, through the COLEPS platform, on 22/9/26 at 12 p.m., by the Internal Tenders Board of the Ministry of Public Health, in its meeting room, after decryption of the bids submitted online. Only bidders or one duly mandated representative may attend; bidders may also follow the session online. Failure to comply will result in rejection: documents in the administrative file must be submitted as originals or as copies certified as true by the issuing department or the competent administrative authority. Such documents must be dated no more than three (3) months prior to the original date for the submission of bids, or must have been issued after the date on which the notice was signed. In the event that a document in the administrative file is missing or non-compliant, the Commission shall grant a period of forty-eight (48) hours for its submission; failure to provide it within this timeframe will result in the rejection of the bid.

15. Evaluation criteria

Eliminatory criteria: incomplete or non-compliant administrative file after the 48-hour deadline; absence or non-compliance of the bid bond and CDEC receipt; false declaration, fraudulent practice or forged document; bid not submitted online through COLEPS or submitted late; absence of the backup copy on three (03) USB keys or backup copy not identical to the online bid; absence of the sworn statement of non-abandonment of a public contract during the last three years; absence of manufacturers' data sheets for any of the major equipment (main LV switchboards and busbars, 400 A and 125 A moulded-case breakers, residual-current breakers, copper and aluminium supply cables, surge arrester, change-over switch); absence of the tender, bill of unit prices, bill of quantities or unit price breakdown; absence of a quantified unit price or alteration of the items, units or quantities of the bill of quantities; absence of the duly signed integrity charter; absence of the duly signed social and environmental commitment; failure to meet at least 75 % of the essential criteria (fewer than thirty (27) "yes" out of forty (37)); absence of financial capacity of at least eighteen million two hundred and sixty-six thousand nine hundred and fifty-four (18,266,954) CFA francs, equivalent to fifty percent (50%) of the forecast amount.

Essential criteria (binary yes/no system): presentation of the bid; company references; supervisory and execution staff; sworn statement of the illustrated site visit report; methodology, organisation, work schedule, quality assurance plan and health, safety and environment plan; equipment; technical data sheets and compliance of the proposed equipment with the STC; acceptance of the SAC and STC.

16. Award

The contract shall be awarded to the bidder whose bid is compliant and evaluated as the lowest, taking into account any discounts offered, in accordance with letter no. 000004/L/MINMAP/CAB dated July 29, 2022.

17. Bid validity

Bidders shall remain bound by their bids for ninety (90) days from the deadline for submission.

18. Additional information

Additional information may be obtained during working hours at the Studies and Projects Division, Ministry of Public Health, P.O. Box 15655 Yaoundé, Tel.: 222 221 030 / 222 222 899 / 222 224 283.

19. Technical assistance

For technical assistance on the use of the platform, please call (+237) 222 238 155 / 222 235 669 or write to dsi@minmap.cm.

20. Fight against corruption and malpractices

For any report of corruption or malpractices, please call CONAC on **1517**, the Public Contracts Authority (MINMAP) by SMS or call on (+237) 673 20 57 25 and 699 37 07 48, and ARMP on (+237) 222 201 803, 222 200 008, 222 200 009 and 222 206 043.

Yaoundé, [illegible]

Copies To:
- MINSANTE/CAB;
- MINMAP;
- ARMP (for publication and archiving);
- Chairperson of the CIPM;
- Public Procurement Department / MINSANTE;
- Notice Board (For Information);
- Chronological File / Archives.

